



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

armement

Question écrite n° 29329

Texte de la question

M. Jean-Jacques Candelier attire l'attention de M. le ministre de la défense sur la nécessité de choisir une solution industrielle française pour la fourniture de fusils d'assaut et les munitions de petit calibre de l'armée, au lieu de sacrifier cette industrie et de privilégier les achats à l'étranger.

Texte de la réponse

Le fusil d'assaut Famas F1 en service au sein de nos armées a été fabriqué en France et continue d'être entretenu et réparé dans notre pays. Une consultation devrait être prochainement lancée par la direction générale de l'armement en vue du remplacement de cet équipement. Le ministère de la défense s'approvisionne actuellement en munitions de petit calibre auprès de fournisseurs étrangers, notamment européens, respectant des normes de qualité reconnues au niveau international. En effet, depuis le choix fait en 1999 par la société Giat-Industries de fermer son établissement du Mans, il n'existe plus en France de fabricant de munitions de petit calibre pour les armées. A cet égard, il convient de rappeler que cette décision a été prise dans un contexte de forte concurrence mondiale sur ce segment de marché et de viabilité réduite de cette activité en France, Giat-Industries préférant alors centrer ses efforts sur la production de munitions de moyen et gros calibres à plus forte valeur ajoutée.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Jacques Candelier](#)

Circonscription : Nord (16^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 29329

Rubrique : Défense

Ministère interrogé : Défense

Ministère attributaire : Défense

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [18 juin 2013](#), page 6293

Réponse publiée au JO le : [20 août 2013](#), page 8881